



72 Avenue de Bordeaux
86130 JAUNAY MARIGNY
05.49.31.16.34
contact@ecoledeconduitedumoulin.fr
www.ecoledeconduitedumoulin.fr
Siret : 881550065 00026
Agrément : E2008600026

ÉLÈVE :



Nom :	Date de naissance :
Prénom :	N° de téléphone :
Formation suivie :	
Filière :	

PARCOURS DE FORMATION REMORQUE / BE

Vous allez apprendre à manipuler un ensemble de véhicules (véhicule + remorque), à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

Le permis BE vous permettra de conduire des ensembles de véhicules automobiles ayant un PTAC total (véhicule + remorque) entre 4T250 et 7T.

-  Affectés au transport de marchandises
-  Véhicule tracteur de moins de 3,5T attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 Kg et inférieur à 3,5 tonnes

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite du Moulin, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

A. Les thèmes enseignés

Les cours, dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner valide, se divisent en 10 familles :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs ...
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

B. Le cours

1. Le thème du cours est déterminé en fonction des besoins des élèves, soit à l'aide du logiciel DG-Quizz, soit à la demande directe des élèves présents.
2. Nous déterminons le thème ensemble
3. Développement du cours
4. Evaluation sur le cours à partir de questions directes ou un test thématique

C. Progression et Assiduité

Une feuille de présence est remplie à chaque début de cours.

Une évaluation est faite en fin de cours

Les résultats sont inscrits manuellement et/ou par le biais du logiciel DG-Quizz

ETG obtenu le :

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Au travers du programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'autoévaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation pour la conduite d'un ensemble de véhicules :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul ;

Compétence 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales ;

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

<u>Examen plateau obtenu le :</u>	Après Heures de formation
	Après Passage(s)
<u>Examen Circulation obtenu le :</u>	Après Heures de conduite
	Après Passages(s)

Fait à Jaunay-Marigny, le

<u>L'établissement :</u> Auto Moto Ecole du Moulin 72 Avenue de Bordeaux 86130 JAUNAY-MARIGNY 05.49.31.16.34 Siret: 88155006500026 Agrément: E2008600060 contact@ecoledeconduitedumoulin.fr www.ecoledeconduitedumoulin.fr	<u>L'élève :</u>
---	-------------------------